

VIII. — PONS WENDINIUS

(suite)

SA POPULATION :

Quelle était, dans le passé, l'importance de la population de PONT-A-VEINDIN ?

Sur ce sujet, nous trouvons dans de vieilles Archives des notes fort intéressantes... sans pouvoir, toutefois, remonter avant le XVe siècle. En voici quelques-unes des plus importantes :

1°) A une Enquête économique de 1445 (sur laquelle nous reviendrons plus tard) qui a été faite par les commissaires désignés de la Chambre des Comptes de LILLE, en vertu d'une ordonnance de PHILIPPE LE BON, Duc de Bourgogne... Il est répondu, le 19 octobre :

*« Au Pont à Wendin, ilz étoient 40 per-
« sonnes païant taille... en y a qui pren-
« dent des biens des pôvres : 22 environ... ».*

(Archives départementales du Nord. F° 2 V°).

Il ressort de ce document qu'en l'année 1445, il y avait à Pont-à-Vendin : 40 foyers... (soit 150 habitants environ).

2°) Nous relevons aussi : *« Une informa-
« tion de la faculté et puissance des villes
« et villages de la Châtellenie de LILLE,
« DOUAY et ORCHYES - pour selon ce
« faire l'Assiète (imposition) de l'ayde na-
« guères accordée à Mcnsr « le Duc » par
« les Etats de LILLE, payable en 3 ans,
« à raison de 11 000 livres par an, à com-
« mencer à la Noël 1485 ».*

A cette enquête, Pont-à-Vendin a répondu :

*« Du mercredi, le 17e jour de may 1485...
« Pour le PONT-A-WENDIN sont comparus
« Robert GENEVIÈRE et Jehan LE JOLY,
« eschevins et manants, affirmèrent que au
« dit PONT y a 12 maisons dont les cinq
« sont sur estaques ; et auparavant les
« gherres y avoit 52 feus. De présent, y a
« quatre attelées petites et païoient à la
« grande ayde 38 livres... Assiz à 10 livres ».*

(Cahier F° 5. V°)

Nous savons que les années 1478 et 1479 ont été deux années terribles pour Pont-à-Vendin, la guerre avait totalement désolé le pays. Ce document nous apprend qu'avant 1477, il y avait à Pont-à-Vendin : 52 foyers (soit 200 habitants environ), mais que, par suite des guerres, il ne restait plus que 12 foyers (soit 50 habitants environ).

3°) - Une autre enquête de 1491 nous apprend :

*« Pour la Ville de PONT-A-WENDIN sont
« comparus Jehan CLENCQUET, lieutenant
« du bailli, Pierre LECONTE, Nicollas
« PLOUVIER, manans, lesquelz affirmèrent
« que audit PONT-A-WENDIN y a 12 Feuz,
« desquelz en y a jusques à 8 prenant des
« biens des pôvres.*

*« Audit village et Passage y a bonnel que-
« ruée de terre et paient à la taille ordi-
« naire 10 livres, mais Messeigneurs (les
« archiducs) leur donnèrent quittance des
« 50 Solz.*

*« Ledit passage est le plus prochain du pays
« d'Artois quy a esté totalement désolé ».*

(Cahier F° 14 V°)

4°) - Une enquête, faite en vertu des lettres de PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, en date du 19 mars 1497, nous apprend :

*« Pour le PONT A WENDIN sont compa-
« rus : Sire Jehan TIESTART, vice-curé,
« Pierre de Fier, Jehan CLENCQUET,
« Jehan CLENCQUET l'aîné, et Jehan LE
« JOLY, lesquelz interrogiez sur le con-
« tenu es dictes lettres patentes, affir-
« mèrent, ledit sire Jehan « in verbo Sa-
« cerdotis » et les autres par le serment de
« leurs corps, que audit village y a vingt
« Feux que bons que autres dont les deux
« feux vivent des aumosnes des bonnes
« gens et le demouvant sont labouriers,
« hostellains et manouvriers et auquel
« lieu y a quatre paires de chevaux, affir-
« mèrent toutefois, que une bonne attelée
« jeroit toute le labeur qui est audit vil-
« lage.*

*« Dient outre sur ce interrogiez que le
« nombre de gens et de bestail est aussi
« grand et mieulx qu'il estoit en l'an 1491 ;
« mais en ce lieu ilz ont esté fort fouillés
« et adommagiez par la guerre, et aussi
« l'une et la meilleure maison dudit lieu a
« depuis esté bruslée qui n'est encores ré-
« difiée.*

*« Dient aussi qu'ilz ont païé ceste année
« pour tous aides 12 livres, 14 soles ou en-
« viron 40 Groz ».*

(cahier F° 67 V°)

5°) - A une Information tenue sur la Faculté des villes et villages de la Chatellenie, en vertu des lettres du Roi PHILIPPE le BEAU en date du 15 janvier 1504... il est répondu :

*« Du 9° jour du mois d'Aoust...
« Pour le village du PONT A WENDIN,
« sont comparus Jehan CLENCQUET,*